

il le marquis de Carabas de la contrée ; on ne pouvait demander à qui appartenait tel champ, telle prairie, telle laude des environs, sans recevoir la même et unique réponse : " Au bonhomme Baptiste." De plus, une fois qu'il possédait un lopin de terre, on l'eût coupé en morceaux avant de le décider à s'en défaire ; il tenait à chaque broussaille, à chaque rocher stérile, comme l'avare tient à chaque écu de son coffre fort.

Sa richesse n'était donc pas réelle, et il n'opérait de nouvelles acquisitions qu'en grevant d'hypothèques les anciennes, ce qui, grâce à la différence des revenus entre la terre et l'argent, ne pouvait manquer de le ruiner tôt ou tard. Aussi, monté sur un vieux cheval, était-il sans cesse par voies et par chemins pour faire prendre patience à ses créanciers, pour trouver des fonds, arrêter les poursuites, laissant à ses filles le soin d'administrer les domaines et à Marion celui de diriger l'auberge.

Le soir du jour où le commandant Duplessis était descendu au Chêne-Vert, le bonhomme Baptiste arriva chez lui à l'heure habituelle, c'est-à-dire au moment où la nuit commençait à tomber. À peine cavalier et monture étaient ils entrés dans la cour que tous les domestiques furent en l'air. Les demoiselles Pichard elles-mêmes ne tardèrent pas à paraître, et pendant que l'aubergiste descendait pesamment de cheval, on lui cria sur tous les tons :

—Bonsoir, mon père... Bonsoir, notre maître.

D'habitude Pichard répondait brièvement à de pareilles salutations ; mais, ce jour-là, il devait être de la plus charmante humeur, car il répliqua d'un air presque guilleret.

—Bonsoir, petites !... Bonsoir la maison !... François, prends le Gris et donne lui double ration de foin et de litière, il n'en peut plus ainsi que moi.

François s'empressa de saisir " le gris " par la bride et se dirigeait déjà vers l'écurie, quand le bonhomme Baptiste se ravisa :

—Un moment ! dit-il, diable !... j'oubliais.

Il retira des vieilles sacoches en cuir suspendues à la selle, deux sacs d'argent dont il chargea chacune de ses mains, et entra dans la salle à manger. Le couvert était déjà mis, et Fanchette s'empressa d'allumer des flambeaux. Le bonhomme déposa ses sacs sur la nappe et s'assit en grommelant :

—Ouf ! je meurs de faim... Que l'on serve le dîner !

Pichard pouvait avoir soixante-cinq ou soixante-six ans, quoiqu'il fût encore vert et robuste. Sa figure maigre, bistrée, sillonnée de rides, sans barbe ni favoris, avait une expression placide. En revanche, ses petits yeux ronds pétillaient par moments de finesse sournoise. Son costume, demi-bourgeois, demi-paysan, consistait en une longue redingote bleue dont les énormes poches, placées sur le côté, étaient toujours gonflées d'un tas de choses, en un gilet rayé qui descendait jusqu'à mi-ventre, et un pantalon noisette. Du reste, il paraissait fort indifférent sur la mise et avait l'air d'ignorer absolument comment il était vêtu.

À peine fut-il assis que ses deux filles lui prodiguèrent les soins les plus empressés. L'une épongea son front chauve, baigné de sueur, et alla lui chercher sa casquette de forme baroque, suspendue à une patère. L'autre le débarrassa des bottes massives qu'il portait par-dessus sa chaussure. Il se laissait faire sans dire mot, et comme habitué à de pareilles prévenances.

Fanchette apporta le dîner, et on commença de manger sans rien dire. Claudine était distraite et rêveuse. Quant à Juliette, elle n'eût pas demandé mieux que de causer ; mais son père n'aimait pas à être questionné, peut-être parce qu'il ne pouvait répondre à certaines questions, et elle attendait le moment favorable pour donner l'essor à la langue.

Le bonhomme Baptiste, après avoir avalé quelques bouchées et bu un coup de vin, manifesta une loquacité dont il offrait rarement des exemples.

—J'ai fait une bonne affaire aujourd'hui, dit-il en caressant du regard les deux sacs d'argent posés de chaque côté de son assiette : j'ai tiré deux mille francs à Robicholle... Ça n'a pas

été commode, car Robicholle est un véritable juif !... Mais je pourrai demain, à l'adjudication des domaines de Barral, mettre aux enchères sur le Pré-d'en-Bas, dont j'ai envie depuis longtemps et qui peut-être ne montera pas au-dessus de deux cents pistoles.

Tout en parlant, Pichard jetait un coup d'œil oblique sur sa fille aînée qui, en cas pareil, ne manquait jamais de lui faire des remontrances timides sur le danger d'emprunter de l'argent pour acheter de la terre. Mais, cette fois, Claudine se tut, et elle ne semblait pas même avoir entendu ce que l'on disait.

Après une pause, le père reprit laconiquement :

—Et ici, qu'a-t-on fait depuis ce matin ? N'est-il venu personne à l'auberge ?

—Un seul voyageur à cheval, répondit Claudine ; il a eu le malheur d'être mordu par une vipère à la tour de Pierrefitte et paraît fort malade... Le docteur Bonivet l'a déjà visité deux fois aujourd'hui.

—Ah ça ! prend-on ma maison pour un hôpital ?... Et quel homme est ce voyageur, Claudine ?

—Un homme de la plus grande distinction et qui m'a chargée de faire savoir son arrivée à M. Briffaut... Le notaire est accouru ici ; mais le pauvre voyageur avait une telle fièvre qu'on n'a pu obtenir deux mots raisonnables, M. Briffaut a dû se retirer en recommandant qu'on eût bien soin de lui.

Le bonhomme Baptiste avait cessé tout à coup de manger et attachait sur sa fille ses yeux de rat.

—Diable ! diable ! dit-il ; ce monsieur qui nous tombe ainsi des nues la veille de l'adjudication, et qui est en rapports avec Briffaut, m'a tout l'air... Sait-on comment il s'appelle ?

—Oui, père, c'est M. Charles Duplessis, commandant en retraite.

—Duplessis ! Mais alors il appartient à la famille des maîtres du domaine, et compte sans doute racheter la propriété qui va se vendre... Que l'enfer le confonde ! Au fait, ce M. Charles est venu autrefois au château, et il passait pour être ennemi des autres. C'était alors un petit lieutenant sans le sou, et, si ma mémoire ne me trompe, il y eut une vilaine affaire à cause de lui... Mais s'il ne possédait rien dans ce temps-là, comment aurait-il aujourd'hui trois cent mille francs pour couvrir la mise à prix de la terre du Barral ? Ce n'est pas dans l'état d'officier qu'on s'enrichit.

Claudine, malgré sa préoccupation secrète, était surprise de l'intérêt que prenait Pichard à cette affaire.

—Que vous importe tout cela ? dit-elle ; vous n'avez pas, que je sache, l'intention d'acheter le Barral au prix de trois cent mille francs !

—Plût au ciel ! répliqua le bonhomme en poussant un soupir ; mais tu ne comprends rien de rien... Il est dit dans le cahier des charges que quand demain on vendra la propriété, on commencera par mettre aux enchères divers morceaux de terre isolés, de chacun desquels on a fait un lot... Seulement, l'adjudication de ces lots ne deviendra définitive que dans le cas où l'on ne trouverait point d'acquéreur pour la totalité du domaine... Comprends-tu, à présent ?

—Pas trop, mon père.

—Mais, bête, si ce monsieur vient pour acheter la propriété en bloc, je ne pourrai me faire adjuger le Pré-d'en-Bas, dont j'ai envie !

Claudine, dans la crainte d'affliger son père, n'eut garde d'avouer combien ces suppositions lui paraissaient probables. Le bonhomme, vivement agité, ne mangeait plus. Juliette, qui épiait l'occasion d'aborder un autre sujet, se disposait à prendre la parole, quand Baptiste demanda encore :

—Ne m'as-tu pas dit, Claudine, que ce M. Duplessis avait été mordu par un serpent ?

—Oui, et l'accident, qui d'abord ne présentait aucune gravité, pourrait avoir des suites... Aussi, Marion et moi, comptons-nous veiller toute la nuit auprès de ce malheureux voyageur.

—Je vous le défends !

—Pourquoi cela, mon père ?